



# **Rapport de gestion et sur le gouvernement d'entreprise**

## **de la société SmartFr SCIC SA à capital variable**

sur les opérations de l'exercice clos le  
31/12/2020

présenté à l'assemblée générale  
annuelle  
du 21 juin 2021 à 15h30

**Mesdames, Messieurs, cher-es sociétaires**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

# Rapport de gestion

## Informations économiques

### 1. Exposé de la situation et de l'activité de la société sur l'exercice 2020

Notre rapport d'activités présente l'ensemble des opérations réalisées en 2020

- Les chiffres clés (activités commerciales, sociétariat, nouveaux membres, ...)
- Les faits marquants

### 2. Évolution prévisible de la situation et perspectives

#### 2.1. Programme d'activités 2021

Les principaux chantiers et développements en cours pour 2021 sont détaillés dans le rapport d'activités.

### 3. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le rapport d'activités présente ces faits et événements, ainsi que les perspectives 2021. Les principaux événements survenus depuis la clôture sont la poursuite des effets de la crise sanitaire survenue en raison de la pandémie de coronavirus et de la mise en veille de l'activité audiovisuelle à la suite du litige avec Pôle Emploi.

L'exercice 2020 a été particulièrement bouleversé par la pandémie de la Covid 19 ainsi que par la mise en veille de l'activité audiovisuelle (20% du chiffre d'affaires). Smart France SCIC comme de nombreux acteurs économiques en France n'a pas échappé à des impacts importants sur ses performances financières.

En effet, Smart SCIC a connu sur l'exercice 2020, un recul de son chiffre d'affaires de -28%. Ce fort recul correspond principalement à des annulations de commandes et à l'absence d'activité dans le secteur artistique, ce qui a un impact significatif sur l'activité de nos sociétaires et leurs possibilités de se verser une rémunération ou d'engager des frais au profit de leur activité. Le recul du chiffre d'affaires a donc été en partie amorti par une baisse des charges directes des utilisateurs, d'environ 19%.

Afin de couvrir les charges fixes, le groupe a mis en place toute une série d'économies des charges mutualisées : activité partielle, plan de réduction des frais généraux notamment. En parallèle et en vue de conserver une trésorerie positive, la coopérative Smart SCIC a négocié des plans de paiements avec ses principaux fournisseurs mais également avec plusieurs de ses bailleurs. L'ensemble de ces mesures ont permis au groupe de conserver une trésorerie nécessaire pour faire face à ses besoins tout au long de l'exercice 2020 et de limiter les pertes comptables à fin 2020. Pour 2021, nous prévoyons un retour au niveau du chiffre d'affaires de 2019. A fin mars 2021, le chiffre d'affaires progresse de 9% sur le périmètre corrigé de l'activité audiovisuelle. Les mesures de chômage partiel sont reconduites sur le premier semestre 2021 à hauteur de 15%. Un plan de réduction des charges de structure et de redéploiement des activités est en cours. Un plan stratégique présenté en février 2021 prévoit un retour à l'équilibre à l'horizon 2023.

#### **4. Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### **5. Analyse de l'évolution des affaires - Examen des comptes et résultats**

Le rapport d'activités présente et fait l'analyse des affaires de la société notamment à travers les éléments suivants :

##### **5.1. Indicateurs clé de performance de nature financière et non financière**

##### **5.2. Description des principaux risques et incertitudes**

##### **5.3. Indication sur l'utilisation des instruments financiers**

##### **5.4. Proposition d'affectation de résultat**

Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et de se prononcer sur l'affectation du résultat selon la modalité qui lui est proposée :

✓ Perte de l'exercice :	- 2 284 499 €uros
✓ Report à nouveau antérieur :	- 7 851 460 €uros
✓ Au compte "report à nouveau" :	- 2 284 499 €uros
✓ S'élevant ainsi à :	-10 135 959 €uros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de - **1 775 619 €uros** (contre 464 720 €uros sur l'exercice précédent).

#### **Informations juridiques**

#### **6. Avis du comité social et économique sur les modifications de l'organisation économique ou juridique**

Non concerné

#### **7. Pratiques anticoncurrentielles**

Non concerné

## 8. Résultats financiers de la société au cours de chacun des 5 derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2020	2019	2018	2017	2016
<i>I. - Situation financière en fin d'exercice :</i>					
a) Capital social.	8 360 340	8 316 180	7 555 620	4 774 410	3 411 870
b) Nombre de parts sociales émises.	280 244	277 206	251 854	159 151	113 729
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.	0	0	0	0	0
<i>II. - Résultat global des opérations effectives (en k€)</i>					
a) Chiffre d'affaires hors taxe (en k€)	9 637	12 118	7 889	5 044	2 889
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.	-1 955	-1 266	-724	-972	-875
c) Impôts sur les bénéfices.	0	0	0	0	0
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.	-2 285	-1 370	-765	-1 138	-931
e) Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
<i>III. - Résultat des opérations réduit à une seule action :</i>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.	0	0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.	0	0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action (1).	0	0	0	0	0
<i>IV. - Personnel :</i>					
a) Nombre de salariés.	162	184	127	80	67
b) Montant de la masse salariale. (en k€)	6 108	7 309	5 113	3 334	2 084
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.) en k€	2 240	2 789	1 894	1 222	741

## Informations sociales, sociétales et environnementales

### 9. Informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité

Voir Rapport d'Activités

### 10. Délais de paiement clients et fournisseurs en 2020

	Article D. 4411.-1* : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 4411.- 2* : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées		38	26	27	692	783		206	160	125	1501	1990
Montant total des factures concernées TTC		6972	4162	14067	789722	814923		283783	184929	203973	2175366	2848050
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC		0%	0%	1%	35%	36%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)									3%	2%	2%	19%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais légaux : (45 jours fin de mois)						<input type="checkbox"/> Délais légaux : (45 jours fin de mois)					

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

### 1. Sociétariat

Au 31/12/20 le sociétariat se décompose comme suit :

Catégorie	Montant du capital	%	Nb de parts	Droits de vote (nb de personnes)	%
1 - Coordinateur·rices d'activité	737 970 €	8,78 %	24 602	8 209	96,42%
2 - Utilisateur·rices affilié·es ou occasionnel·les	2 160 €	0,03 %	72	28	0,33 %
3 - Employeur·ses utilisateur·rices du service Gestion de Contrat	31 350 €	0,37 %	1 045	209	0,37 %
4 - Salariées permanent·es de la SCIC	38 670 €	0,46 %	1 289	51	0,60 %
5 - Client·es des projets	0	0	0	0	0
6 - Partenaires représentatif·ves du secteur	6 150 €	0,07 %	205	2	0,02 %
7 - Partenaires sur les territoires	12 300 €	0,15 %	410	3	0,04 %
8 - Partenaires professionnel·les et qualifié·es	27 300 €	0,34 %	956	11	0,13 %
9 - Partenaires économiques	7 549 950 €	89,80 %	251 665	1	0,01 %
<b>Total</b>	<b>8 405 850 €</b>		<b>280 244</b>	<b>8.514</b>	<b>100 %</b>

## 2. Dirigeants et mandats

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la SCIC :

### **Liste des mandats de Anne-Laure DESGRIS (Présidente Directrice Générale à compter du 26/4/21) :**

<b>Présidente Directrice Générale (depuis décision du CA du 26/4/21)</b>	
Grands Ensemble (France)	Société Coopérative (SCOP SA)
<b>Administratrice déléguée</b>	
SmartBe (Belgique)	Fondation privée
SmartCoop (Belgique)	Société coopérative agréée comme entreprise sociale
Productions Associées (Belgique)	Association sans but lucratif

### **Liste des mandats de Maxime DECHESNE (Administrateur en tant que représentant permanent de SmartBe depuis le 26/4/21) :**

<b>Administrateur délégué</b>	
SmartBe	Fondation privée

<b>Administrateur (en tant que représentant permanent de SmartFr depuis le 26/4/21)</b>	
GrandsEnsemble	Société coopérative de production (SCOP SA)

Les autres mandataires sociaux n'ont pas d'autres mandats déclarés (non visés par l'art L. 225-1 C. Com) et représentations hormis Smart.



### 3. Conventions réglementées entre mandataires d'une société mère et ses filiales

Le rapport de gestion doit mentionner les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (code de commerce - art. L. 225-37-2 à L. 225-37-5).

Ce rapport est établi par le Commissaire aux Comptes et sera remis et lu à l'occasion de l'assemblée générale.

### 4. Filiales et participation

Société	Montant participation	Commentaire
TRIPLE A PRODUCTIONS	49 parts sociales pour un montant total de 2 450 € ; le capital détenu s'établit à 49%	
LA NOUVELLE AVENTURE	49 parts sociales pour un montant total de 2 450 € ; le capital détenu s'établit à 49%	
SMARTFR PRODUCTION DE SPECTACLES	50 parts sociales pour un montant total de 762 € ; le capital détenu s'établit à 10%	
UN GOUT D'ILLUSION	100 parts sociales pour un montant total de 5 000 € ; le capital détenu s'établit à 9,28 %	
UES INITIATIVES ET CITE	304 parts sociales pour un montant total de 15 200 € le capital détenu s'établit à 20,54%	
CREDIT COOPERATIF	capital détenu à hauteur 2 715 €	
GRANDS ENSEMBLE	3.171 parts sociales pour un montant total de 89.430 €	
COOPANAME	32 parts sociales pour un montant total de 800 €	
OXALIS	60 parts sociales pour un montant total de 960 €	

### 5. Délégations

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Non concerné

### Distribution des dividendes

Au cours des trois derniers exercices la société n'a pas procédé au versement de dividende.

## Résolutions proposées à l'assemblée générale mixte du 21 juin 2021

A l'occasion des assemblées générales ordinaire et extraordinaire, vous aurez à vous prononcer sur les résolutions suivantes :

### Ordre du jour AGO :

- ✓ Ratification des entrées au sociétariat des candidats des catégories de sociétaires 1 (Bénéficiaires – Coordinateur·rices d'activité), 3 (Bénéficiaires – Employeur·ses utilisateur·rices de gestion de contrat) et 4 (Salarié·es permanent·es de la coopérative)
- ✓ Validation des entrées au sociétariat des associé·es extérieur·es
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2020 et décharge aux administrateur·rices de leur mandat de gestion
- ✓ Décisions d'affectation du résultat
- ✓ État du sociétariat et du capital social
- ✓ Retour sur l'année du conseil d'administration
- ✓ Chantiers en cours
- ✓ Smart in Progress
- ✓ Élection au Conseil d'administration
- ✓ Rapport du comité d'éthique
- ✓ Désignations et pouvoirs pour les formalités

### Ordre du jour de l'AGE :

- ✓ Changement de siège social
- ✓ Poursuite de l'activité
- ✓ Désignations et pouvoirs pour les formalités

Restant à votre disposition pour tous renseignements, nous vous remercions de votre attention et vous invitons à statuer sur l'ordre du jour des Assemblées Générales Ordinaire.

Pour le conseil d'administration,  
La présidente,  
Anne-Laure DESGRIS

